

Mai/ Août 2007

soyons

N°6

Parc

Magazine du Parc naturel régional Oise - Pays de France



AGRICULTURE ■ 2

Le miel de tilleul,
un produit local
méconnu

SENSIBILISATION □ 4

Fête des éco-citoyens,
venez nombreux !

ENVIRONNEMENT ■ 8



Compost :
engagez-
vous,
engagez-
vous !

DOSSIER ■ 5

Tourisme et patrimoine : faire découvrir des trésors cachés



Parc
naturel
régional

Oise - Pays de France

Éditorial

Le territoire du Parc fait partie des grandes destinations touristiques et de loisirs de Picardie et du nord de Paris, tant au niveau du nombre de visiteurs que de l'activité et des emplois générés par le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des parcs de loisirs.

En dehors du tourisme d'affaire, la fréquentation des visiteurs est trop souvent limitée à quelques heures passées en forêt, dans un parc d'attractions, à une visite du château de Chantilly ou une promenade dans les rues de Senlis.

L'objectif du Parc est de contribuer à fédérer les acteurs du tourisme, offices de tourisme, sites touristiques, hébergeurs... pour allonger la durée des séjours et donner envie aux visiteurs de revenir. L'enjeu est aussi que les sites moins connus puissent bénéficier de la notoriété des « grands sites » pour être mis en valeur et davantage fréquentés.

Le « label » Parc naturel régional est un véritable atout pour l'activité touristique de notre région. Il est connu sur un plan national, est synonyme de nature, de richesses culturelles, de qualité et bénéficie d'une très bonne image de marque. Les Parcs naturels régionaux sont des destinations touristiques à part entière. À nous, jeune Parc, de relever ce défi.

Mais il ne faut pas oublier que les premiers consommateurs des sites patrimoniaux, ce sont vous, les habitants du Parc ! Même s'il est courant de constater que, finalement, les belles choses que l'on connaît le moins sont souvent celles qui se trouvent à notre porte.

Alors, à l'aide de la carte et des premières plaquettes touristiques du Parc, profitez des beaux jours qui s'installent pour partir à la découverte des richesses qui vous entourent, je suis sûr que vous allez découvrir des trésors !

Patrice Marchand

Président du Parc naturel régional
Oise – Pays de France,
Conseiller Général de l'Oise,
Maire de Gouvieux



Oise - Pays de France

- Directeur de publication **Patrice Marchand**
- Directrice de la rédaction **Sylvie Capron**
- Rédactrice en chef **Dorothée Marville**
- Rédaction **Chromatiques (Sophie Huguin)**
- Photo couverture © **David Grouard PNR OPF**
- Illustration couverture © **Anne Mallié**
- Photos non légendées © **PNR OPF**
- Réalisation **Chromatiques**
- Impression **Groupe des imprimeries Morault**
- Tirage **70 000 exemplaires** – Imprimé sur papier blanchi sans chlore
ISSN : 1774-5683 – Reproduction interdite

Soyons Parc ■ Mai-Août 2007

côté agriculture

Le miel de tilleul, un produit

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France, avec ses trois massifs forestiers, est au cœur du bassin de production du miel de tilleul, cette spécialité du sud picard. Il attire ainsi chaque été de très nombreux apiculteurs qui viennent transhumer leurs ruches sur son territoire. Une richesse, un savoir-faire et un produit encore bien trop méconnus.

Le miel de tilleul de Picardie est produit à partir des fleurs du tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*), une essence assez répandue dans les forêts du Parc et de Picardie. Sa floraison s'étale généralement de mi-juin à mi-juillet et attire de très nombreux apiculteurs professionnels. C'est la transhumance des abeilles. Une pratique méconnue du public qui consiste à déplacer les ruches près des essences en floraison afin d'obtenir des miels mono-floraux les plus purs possibles. À ce jour, il est difficile de savoir combien d'apiculteurs et combien de ruches transhument chaque été pour la floraison des tilleuls et de quelles régions ils viennent. Bien sûr, les apiculteurs sont principalement originaires de Picardie ou des régions avoisinantes, certains se déplacent pourtant depuis des régions plus éloignées comme la Bourgogne. La plupart des habitants du Parc ne soupçonnent même pas cette richesse mellifère locale, la transhumance se pratiquant généralement de nuit. Les ruches, placées en forêt, sont présentes entre quinze jours et un mois avant d'être déplacées pour d'autres destinations.

Les ruches resteront environ un mois en forêt.





local méconnu



Abeille butinant des fleurs de tilleul à petites feuilles.

Un miel à la saveur caractéristique

Véritable emblème de notre Région, le miel de tilleul a été choisi comme produit phare pour faire reconnaître le savoir-faire apicole local. Il permet tout à la fois de diversifier l'activité agricole et pourquoi pas d'encourager l'installation d'apiculteurs, jeunes ou moins jeunes, sur le territoire.

Le miel de tilleul possède une teinte jaune paille à ivoire selon son degré de cristallisation. Il se caractérise par une structure fine voire légèrement granuleuse, et un goût mentholé plus ou moins prononcé. Sa qualité gustative le fait souvent remarquer dans les concours agricoles et il a déjà ainsi obtenu de nombreuses médailles ou distinctions notamment au Concours général agricole qui se déroule lors du Salon international de l'agriculture de Paris.

Compte tenu de ses spécificités et de son caractère emblématique, l'Association des Apiculteurs Professionnels en Pays du Nord et Picardie (APPNP) a entrepris d'établir un cahier des charges de production en vue d'obtenir un signe officiel de qualité. Pour le moment, le miel de tilleul de Picardie bénéficie de la marque régionale

Saveurs de Picardie®. Pour utiliser cette marque et avoir le droit d'apposer l'étiquette commune qui a été créée, les apiculteurs professionnels de l'APPNP, et à partir de cette année tous les apiculteurs professionnels intéressés qui s'inscriront dans la démarche, doivent se conformer à des obligations au niveau des pratiques (état des ruches, mode de récolte, mode d'enfumage...) et justifier des caractéristiques du miel (analyses physico-chimiques et sensorielles...). ■



Miel de tilleul de Picardie agréé Saveurs de Picardie®.

Le tilleul, profiteur de guerre

Le tilleul est une essence spontanée dans la région. On le retrouve surtout dans les taillis et les taillis sous futaies. Sur le Parc, il est particulièrement important dans les forêts d'Halatte et de Chantilly. En Picardie, sa pousse a été favorisée après la première guerre mondiale, au moment des semis de réhabilitation des forêts car les lapins, alors très abondants, le dédaignaient au profit des autres pousses. Pendant la seconde guerre mondiale, le tilleul a aussi profité des nombreuses trouées créées par la coupe massive des chênes et des hêtres pour le bois de chauffage et pour ériger le mur de l'Atlantique. Les méthodes de sylviculture qui ont suivi l'ont préservé, lui trouvant un intérêt dans les taillis et comme espèce accompagnatrice des autres feuillus. Un arbre adulte peut produire jusqu'à trente kilos de fleurs sèches soit seize kilos de miel. Toutefois la production est variable et aléatoire d'une année sur l'autre.

« Ruches et apiculteurs transhument chaque été dans les forêts du Parc »



Déchargement de ruches au petit matin en forêt d'Halatte.

CONTACT

**Association
des Apiculteurs Professionnels
en Pays du Nord et Picardie**
Chambre régionale d'agriculture
de Picardie
19 bis rue Alexandre Dumas
80096 Amiens cedex 3



Fête des éco-citoyens, venez nombreux !

Pour la première année, le Parc naturel régional Oise – Pays de France organise sa fête des éco-citoyens le week-end des 16 et 17 juin 2007.

Une occasion pour le Parc de mettre en valeur un thème essentiel de la vie quotidienne. En effet, sensibiliser les habitants aux gestes éco-citoyens que l'on peut faire dans notre vie de tous les jours, est une priorité pour le Parc. Si l'on veut sauver notre planète, c'est dès maintenant qu'il faut agir. Nombreux sont les petits gestes du quotidien qui peuvent contribuer à la protection de notre environnement.

Un week-end pour apprendre l'éco-citoyenneté

Les 16 et 17 juin, la Maison du Parc sera le cadre privilégié de ce week-end, pour vous faire découvrir l'éco-citoyenneté. De nombreuses activités sont programmées.

➔ **Partez** avec des professionnels de l'environnement en **sorties nature**.

■ **La gestion forestière** : accompagné d'un agent de l'ONF, venez découvrir tous les secrets du monde forestier : plantation, débroussaillage, coupe mais aussi comportement à adopter en forêt.

■ **Sortie ethnobotanique** : un animateur de l'association Format Nature vous fera découvrir les nombreuses utilisations passées ou actuelles que l'on peut faire avec les plantes.

■ **L'écosystème forestier** : le fonctionnement du sol de nos forêts sera abordé par un animateur de l'association Format Nature.

■ **Les étangs de Comelles** : un animateur de l'association Picardie Nature, vous attendra aux étangs de Comelles découvrir la faune et la flore de ce milieu humide.

■ **Les insectes** : munis de filets et de boîtes loupes, vous partirez à la recherche des insectes à proximité de la Maison du Parc.

➔ **Apprenez en vous amusant grâce aux ateliers** proposés tout au long de ce week-end.

■ **Le compostage** : les adultes pourront s'essayer au compostage, et découvrir toutes les techniques de cette méthode. Les Correspondants Parc vous feront ainsi profiter de l'expérience qu'ils ont acquise au cours de ces derniers mois.

■ **Bricolo récup** : les enfants pourront laisser libre cours à leur imagination débordante pour donner une deuxième jeunesse aux briques de lait, bouteilles en plastique et canettes dans un atelier bricolo récup.

■ **L'art du semis** : un atelier semis sera aussi proposé aux enfants pour leur faire découvrir les techniques de plantation. Ils pourront repartir en fin de journée avec leur pot.

■ **Jeux** : pour tester vos connaissances sur l'eau et la forêt, le Parc vous proposera de participer à deux jeux. Traces et indices, plantes, animaux, cycle de l'eau, bêtes aquatiques n'auront plus de secrets pour vous.

➔ **Flânez** entre les **diverses expositions**.

■ Une exposition des plus belles **photographies de Yann Arthus-Bertrand** vous montrera la planète et le développement durable comme vous ne les avez jamais vus.

■ Le problème du **réchauffement climatique** et l'importance des **économies d'énergies** vous seront exposés.

■ Une exposition dédiée à **l'eau** vous montrera qu'elle nous est vitale et qu'il faut la préserver.

■ **La biodiversité et les espaces naturels** feront également l'objet d'une exposition. Vous découvrirez notamment le travail mené par les associations pour protéger les nombreux amphibiens présents sur notre territoire.

■ Une exposition sur **le compostage** viendra compléter l'atelier proposé par les Correspondants Parc.

➔ **Venez découvrir** la richesse et la diversité des **œuvres produites** par les **enfants du territoire** autour du thème de l'éco-citoyenneté.

➔ **Participez aux rallyes et concours**.

■ Les adultes pourront tester les connaissances acquises au cours de cette journée au moyen d'un questionnaire.

■ Les enfants seront invités à participer à un concours de dessins et d'affiches autour du thème « je protège ma planète ». Des lots seront offerts aux meilleurs d'entre eux.

La Maison du Parc sera accessible librement du samedi 14 h jusqu'au dimanche 19 h. Les sorties gratuites nécessitent une **inscription** auprès du secrétariat du Parc car le nombre de place est limité. N'hésitez pas à vous procurer le programme complet de la manifestation auprès du secrétariat du Parc ou dans les nombreux points de diffusion présents sur l'ensemble du territoire et ce, dès la mi-mai. L'éco-citoyenneté est présente dans notre vie quotidienne, le Parc vous aide à en faire une priorité. Ensemble protégeons notre environnement. ■

Zoom sur ...

Les petits éco-citoyens du Parc

La fête des éco-citoyens fera suite à la fête des petits éco-citoyens (5 et 7 juin) organisée dans le cadre des programmes pédagogiques mis en place par le Parc cette année, pour les classes de CE2, CM1, CM2. Chacune des vingt-huit classes des communes suivantes : Apremont, Asnières-sur-Oise, Chantilly, Coye-la-Forêt, Creil, La Chapelle-en-Serval, Lamorlaye, Luzarches, Orry-la-Ville, Pontarmé, Saint-Maximin, Senlis, Survilliers, a choisi de mettre en place un projet sur le thème de l'éco-citoyenneté et a œuvré tout au long de cette année à la réalisation d'expositions, de poèmes, de jeux et d'affiches sur le thème de la préservation de l'environnement. Ces productions seront présentées au cours des journées éco-citoyennes les 16 et 17 juin.

À gauche : sortie thématique autour de la gestion forestière. À droite : Sortie thématique autour des invertébrés aquatiques.





Cathédrale Notre Dame de Senlis.

Le potentiel touristique du Parc repose sur un patrimoine culturel et naturel riche et varié. Cependant si certains monuments renommés ou certaines activités attirent un grand nombre de visiteurs, d'autres sites pourraient bénéficier aussi de cette fréquentation. Pour remédier à ce constat, le Parc entame son action publique en faveur du développement du tourisme par l'édition d'une carte touristique et de deux plaquettes proposant des circuits de découverte thématiques.

« La fréquentation des sites touristiques doit être encouragée »

Abbaye de Royaumont.



Les acteurs dans le domaine du tourisme sont déjà très nombreux sur le territoire du Parc. Huit offices du tourisme et syndicats d'initiative, et un neuvième en projet, sans compter les sites eux-mêmes comme le château de Chantilly ou les parcs d'attractions. Face à cette situation, le Parc a décidé de jouer un rôle de coordination et de mise en relation et de s'attaquer à des actions complémentaires à celles déjà entreprises.

Un tourisme patrimonial à encourager

Actuellement, la fréquentation touristique sur le territoire du Parc est pour 75 % constituée de Français, principalement des franciliens ou des habitants des départements voisins. Belges et Britanniques composent la majorité des étrangers recensés qui viennent sur le territoire du Parc. La majorité des visiteurs ne viennent que l'espace d'une journée avec un but bien précis : balade en forêt, visite d'un monument, journée de loisir dans un parc d'attractions ou une base de loisirs aménagée. Leur visite génère donc peu de retombées économiques.



Ils repartent le plus souvent sans connaître beaucoup plus le territoire qu'ils ont traversé. Par ailleurs, à l'image de la tendance nationale, la fréquentation des sites patrimoniaux tels que les châteaux ou les abbayes connaissent une baisse constante depuis plusieurs années. Les visiteurs, semble-t-il, cherchent une autre manière de découvrir ce type de patrimoine que celle classiquement proposée. Un travail de création et d'imagination reste donc à mener sur ce thème. Pour autant, le Parc n'en garde pas moins des atouts majeurs pour devenir une destination touristique d'envergure : proximité de grandes zones de chalandises, dessertes faciles et développées, patrimoine riche et varié, deux grands parcs d'attractions et, en raison de l'influence de la région parisienne, de la présence du TGV et de Roissy, un fort tourisme d'affaire déjà existant.

Une identité touristique à mettre en valeur

Faire du Parc une destination touristique en lui-même reste le grand enjeu des années à venir. Pour cela, il est nécessaire de mettre en avant la cohérence de son territoire fondée sur l'alliance des forêts, d'un patrimoine rural et de grands sites historiques ou de loisirs. La densité et la complémentarité des différents sites d'attractions touristiques ressortent bien sur la carte que le Parc vient d'éditer. Reste maintenant à réussir à les mettre en réseau pour encourager les visiteurs à prolonger leur séjour au-delà d'une journée ou à leur donner envie de revenir plus souvent. Un objectif que le Parc entend bien réussir avec l'aide des offices de tourisme, des communes et des autres



Le château de Chantilly.

acteurs du tourisme qui, pour le moment, n'ont pas encore l'habitude de travailler de concert.

Par ailleurs, afin de mettre en évidence le maillage du territoire par des sites touristiques intéressants, le Parc a entrepris la réalisation de circuits thématiques qui devraient valoriser autant les sites naturels et culturels que les savoir-faire et les traditions locales.

La carte touristique, un support essentiel

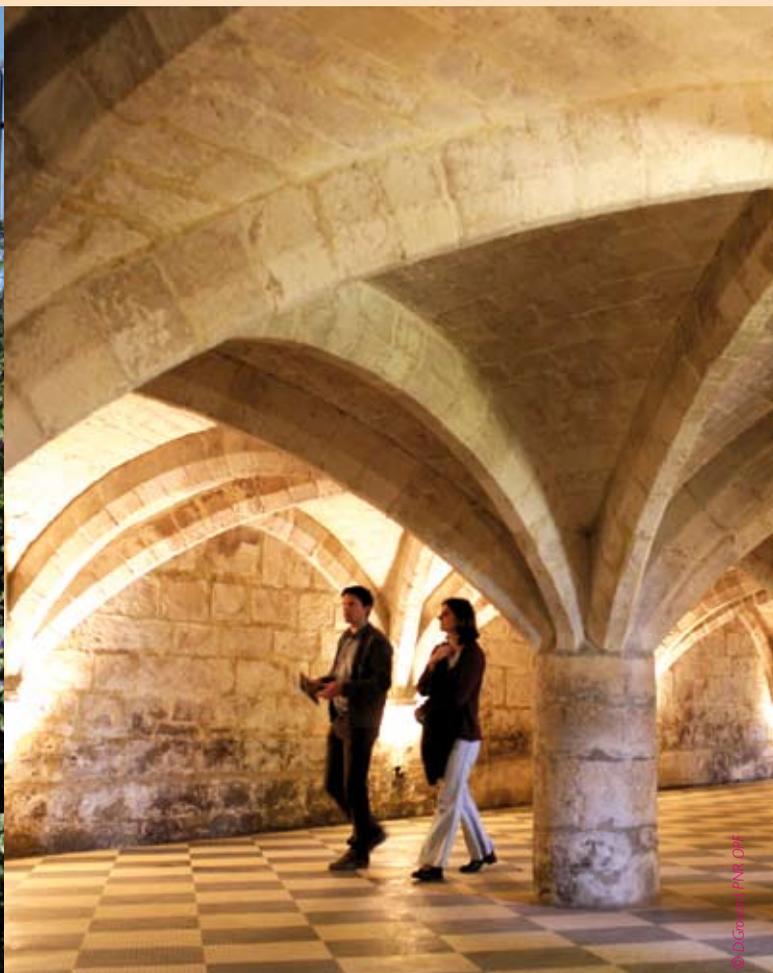
La carte touristique est très attendue, notamment par les offices de tourisme auxquels ce genre de document manque cruellement. Il constitue en effet un premier support d'information attractif permettant d'un seul coup d'œil de mesurer la richesse et les potentialités

touristiques du Parc, tout en donnant une cohérence et une identité à son territoire.

Cette carte au 1/80 000, bilingue français/anglais, cible tous les publics : habitants du Parc, touristes français ou étrangers, visiteurs d'une journée autant que professionnels de passage. Très riche en informations, elle recense les principaux sites du patrimoine (musées, châteaux visitables ou non, maisons troglodytes habitées, patrimoines religieux, etc.), les principaux sites d'activités de nature (balades à cheval, parcs et jardins, locations de vélos, produits du terroir, pêche, etc.) et les principaux sites d'activités de loisirs (golf, montgolfière, parcs d'attractions, activités hippiques, baignade) avec les coordonnées utiles pour tous ces sites.

A gauche : roseraie de l'abbaye de Chaalis. A droite : abbaye du Moncel.

6





Parc Jean-Jacques Rousseau.

Repères et chiffres clés

■ Hébergement

37 hôtels sur le territoire du Parc et 12 gîtes ruraux avec un taux d'occupation de l'ordre de 60 %

■ Sites remarquables et fréquentation

- Massifs forestiers de Chantilly, Halatte et Ermenonville : plusieurs millions de visiteurs par an
- Château de Chantilly : 270 359 visiteurs
- Musée vivant du cheval : 150 385 visiteurs
- Abbaye de Royaumont : 60 262 visiteurs
- Abbaye de Chaalis : 42 759 visiteurs

■ Sites de loisirs et fréquentation

- Parc Astérix : 1,8 million de visiteurs
- Mer de sable : 401 000 visiteurs
- Base de loisirs de Saint-Leu-d'Esserent : 103 667 visiteurs

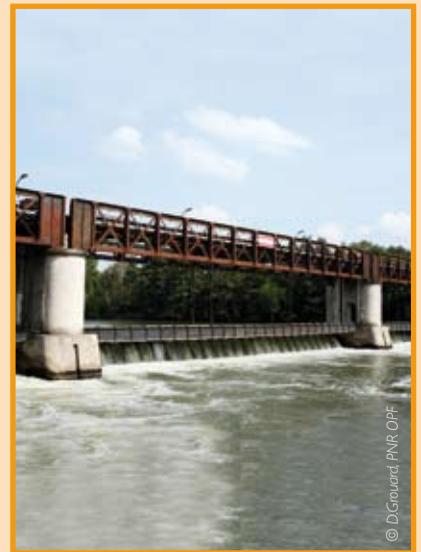
« Le Parc veut mettre en réseau les différents sites touristiques »

Les circuits thématiques, une autre manière de découvrir le patrimoine

Avec ses partenaires, le Parc a décidé d'élaborer des plaquettes touristiques proposant des circuits de découverte thématiques qui, à terme, devraient constituer une véritable collection. Les thématiques choisies doivent mettre en valeur des éléments remarquables du territoire tant au niveau naturel, culturel que des savoir-faire. Le choix a été de réaliser des circuits comprenant un site « phare » accompagné de deux ou trois sites moins connus qui profiteraient ainsi de sa renommée et de son pouvoir d'attraction. L'eau et les parcs et jardins sont les deux premières thématiques choisies. Même s'ils sont destinés à des touristes véhiculés, les distances entre les sites choisis sont néanmoins très courtes.

Le circuit autour du patrimoine hydraulique

À l'ouest du territoire, il met en liaison l'eau sous ses aspects utilitaires et historiques : l'eau comme force hydraulique pour actionner des machines au pavillon Jacques de Manse, aussi appelé le Moulin des Princes, l'eau dans ses usages quotidiens à l'abbaye de Royaumont, témoignant de la maîtrise de l'hydraulique des moines cisterciens du Moyen Âge et enfin l'eau comme moyen de transport grâce à une balade depuis l'Ysieux et la Thève jusqu'aux canaux de l'Oise et à la vue sur le barrage de Boran-sur-Oise. Un circuit original qui permet de découvrir à la fois la richesse historique, architecturale et technique de la région.



Barrage de Boran-sur-Oise.

Des visiteurs en attente d'informations

Peggy Bénard-Debeaupuis, chargée de communication à l'office de tourisme de Senlis, témoigne des attentes des visiteurs en matière de tourisme et de patrimoine.

« Les visiteurs sont très friands de documents touristiques gratuits pour trouver des idées de destinations naturelles ou culturelles. C'est pourquoi, dans les offices de tourisme nous attendons aussi avec impatience la sortie de la carte touristique générale éditée par le Parc. Beaucoup de visiteurs arrivent à Senlis un peu par hasard, leur destination principale étant les forêts. Ils expriment souvent leur étonnement devant la richesse de cette cité médiévale si préservée. Notre souhait, commun à celui du Parc, serait de leur faire découvrir aussi le patrimoine rural et de les ouvrir à tout le Sud Oise à travers des circuits. »

Le deuxième circuit, à l'est du territoire, a pour thème les parcs et jardins

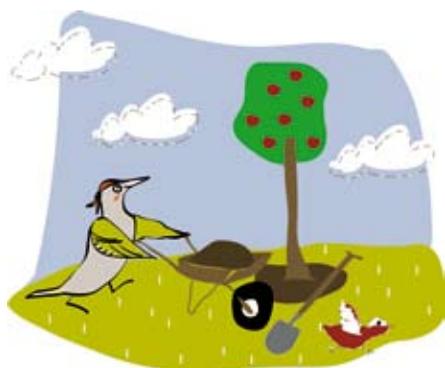
Au vu de leur nombre et de leur diversité, le choix, limité à trois sites, n'a pas été facile. Le Parc a décidé de trouver un angle original pour les relier : les jardins fréquentés par les romanciers et poètes romantiques des XVIII^e et XIX^e siècles. Ainsi, vous débuterez par le parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville. Il doit son nom au philosophe et écrivain qui y vécut ses derniers jours. Vous pourrez y découvrir les nombreux édifices chargés d'histoire et de symboles disposés par le marquis de Girardin pour alimenter l'imagination et la réflexion au sein d'une nature recomposée qui tranche avec les habituels « jardins à la française » très structurés et rectilignes. Vous serez ensuite invités à poursuivre dans les jardins de l'abbaye de Chaalis

où Gérard de Nerval y a passé de nombreuses semaines. Ce jardin classé « jardin remarquable » par le ministère de la Culture abrite des essences rares et tricentenaires, les ruines d'une église abbatiale, et une magnifique roseraie. Le circuit proposé s'achève enfin sur un jardin moins connu, celui du château de Valgenceuse où la marquise de Giac animait un salon littéraire. S'y retrouvaient ainsi régulièrement Alfred de Vigny, Alexandre Dumas père et fils et Gérard de Nerval. L'Orangerie et les îlots de « fantaisie bucolique » au sein d'une structure classique inspirèrent d'ailleurs beaucoup les romanciers qui s'y sont rendus.

Pour compléter cette première série et poursuivre la collection, les prochaines plaquettes touristiques en projet aborderont vraisemblablement les thèmes de l'histoire et des vestiges archéologiques à travers des circuits découvrant d'autres parties du territoire. ■



Compost : engagez-vous, engagez-vous !



© Anne Mallié

La grande campagne de compostage lancée par le Parc en partenariat avec les Communautés de Communes du territoire et les syndicats de traitement des déchets, est donc maintenant entamée. Les premiers documents d'information sont édités : affiches, prospectus de présentation et bien sûr le fameux guide de l'éco-citoyen avec ses fiches pratiques qui s'enrichira au fil des ans et des différentes campagnes de sensibilisation. Si vous hésitez encore à franchir le pas, voici comment vous informer pour devenir de vrais spécialistes du compostage et des éco-citoyens confirmés !

Vous n'avez pas encore entendu parler du compostage ?

Cela ne devrait pas tarder. Affiches, dépliants, manifestations diverses, le compostage se décline sous toutes ses formes durant l'année 2007. Ainsi, vous trouverez bientôt beaucoup d'informations sur les différents supports édités par le Parc et diffusés dans des lieux aussi divers que les mairies, les bibliothèques, les cinémas ou sur les stands tenus par le Parc lors de diverses manifestations. Alors, vous aussi, suivez ce grand élan : réduisez le volume et le poids de vos déchets en compostant.

Pourquoi composter ?

Parce que notre quantité de déchets ménagers a doublé depuis les années soixante et que nous continuons d'en produire toujours plus (1 à 2 % par an). Aujourd'hui, une personne produit en moyenne 360 kilos de déchets par an, il est temps de mettre un frein à cette croissance sans fin. C'est un travail où chacun a sa place et à votre échelle vous pouvez déjà commencer en compostant les 30 à 45 % de déchets biodégradables de nos poubelles dont :

- les déchets de cuisine, évalués à 80 à 100 kilos de déchets fermentescibles par an et par habitant ;
- les déchets de jardin : on estime qu'un jardin de 300 m² produit chaque année 600 à 900 kilos de déchets verts.

Par ailleurs, en compostant on peut produire soi-même un amendement naturel et de qualité. Le compost, en effet, permet d'améliorer la structure du sol et de lui apporter tous les éléments nutritifs essentiels. En compostant, vous entrez dans une logique d'éco-citoyenneté.

« Six fiches pratiques répondent à vos questions »

Vous faites un geste pour l'environnement (réduction des transports des déchets et suppression ou diminution de l'emploi d'engrais chimiques dans votre jardin) et en qualité d'habitant d'un PNR, vous devenez exemplaire.



© Anne Mallié

Des guides pour vous aider

À partir de mai, vous pourrez recevoir la pochette de l'éco-citoyen avec son premier lot de fiches pratiques sur le compostage. Six fiches qui permettent d'entamer sans inquiétude un compostage de qualité et qui répondront à toutes vos interrogations. Où placer votre compost, quels outils sont nécessaires, quels déchets sont compostables, quelles sont les différentes phases du processus, les règles d'or à appliquer et les différentes méthodes qui existent, les principales difficultés que l'on peut rencontrer et leurs solutions et enfin comment utiliser votre compost.

Enfin, cette pochette s'enrichira au fil des années avec de nouvelles fiches sur les thèmes éco-citoyens retenus chaque année tels que la gestion de l'eau, les économies d'énergies, etc. Pour recevoir cette pochette, il faut vous engager à entrer dans une démarche éco-citoyenne et nous adresser le bulletin ci-contre. En plus du guide, vous serez aussi mis en relation avec le Correspondant Parc de votre commune. Il répondra directement à vos questions et vous aidera dans votre démarche. Aujourd'hui, soixante-cinq Correspondants Parc ont reçu une formation sur le compostage. ■



© Anne Mallié



© Anne Mallié

Le jeu du compostage

Amateur éclairé ou débutant, vous croyez tout savoir sur le compostage ? Alors classez ces déchets selon leur capacité à être compostés : oui complètement, oui mais en petite quantité, non à bannir.

Déchets	Compostable sans problème	Compostable en petite quantité	À bannir
Tonte de pelouse			
Feuilles mortes			
Coupe de thuyas			
Peau d'agrumes			
Pommes de terre flétries			
Poussières d'aspirateur			
Algues d'aquarium			
Légumes cuits			
Métaux			
Planche de bois en contreplaqué			
Papier en carton			
Marc de café			



Êtes-vous sûr de vos réponses ? Vous souhaitez en savoir plus ? Devenez vite éco-citoyen du Parc en remplissant le bulletin d'adhésion et recevez votre guide de l'éco-citoyen, les premières fiches sur le compostage avec les réponses aux questions que vous venez de vous poser. Sinon venez nous poser vos questions lors des nombreuses manifestations prévues autour du compostage (voir calendrier).

Déchets	Compostable en petite quantité	Compostable sans problème	À bannir
Tonte de pelouse		✓	
Feuilles mortes	✓		
Coupe de thuyas		✓	
Peau d'agrumes	✓		
Pommes de terre flétries		✓	
Poussières d'aspirateur		✓	
Algues d'aquarium		✓	
Légumes cuits		✓	
Métaux			✓
Planche de bois en contreplaqué			✓
Papier en carton			✓
Marc de café			✓

Réponses au jeu proposé plus haut

Retrouvez-nous...

De nombreuses animations et formations autour du compostage sont d'ores et déjà prévues en 2007, en voici un premier calendrier.

• 3 juin – entrée gratuite

Formation au compostage.

Organisée par les Correspondants Parc locaux et la commune de Pontarmé (cour de l'École de la Thève).

Animation/formation sur le compostage, à partir de 14 h, par le Parc naturel régional.

• 9 et 10 juin – entrée gratuite

« Bienvenue dans mon jardin », manifestation nationale des Jardiniers de France.

Ouverture du jardin de Monsieur Urli, 17 rue de la Chapelle Saint-Jean à Pont-Sainte-Maxence.

Animation/formation sur le compostage de 14 h à 17 h par Format Nature le 9 juin.

• 8 juin après-midi et 10 juin – entrée payante

Journées de la Rose à l'abbaye de Chaalis au Stand du PNR Oise – Pays de France.

Animation/formation sur le compostage le 10 juin après-midi.

• 16 et 17 juin – entrée gratuite

Fête des éco-citoyens du Parc à la Maison du Parc, 48 rue d'Hérivaux à Orry-la-Ville.

Animation/formation sur le compostage le 16 juin après-midi.

• 30 septembre de 10 h à 18 h – entrée gratuite

Forum des associations à Pont-Sainte-Maxence. Exposition sur le compostage.

• 6 et 7 octobre – entrée gratuite

Salon de l'ABMARS à l'église Saint-Pierre à Senlis

Stand du PNR Oise – Pays de France.

Animation/formation sur le compostage par Format Nature les 6 et 7 octobre après-midi.

• 21 octobre – entrée gratuite

Troc de plantes au Jardin Botanique de Luzarches organisé par l'association des résidents du Clos du Poncel.

Animation/formation sur le compostage de 14 h à 17 h par Format Nature.

Bulletin d'inscription à adresser au Parc Engagement éco-citoyen 2007 : le compostage

je m'engage à :

- mettre en place le compostage en suivant notamment les indications fournies dans les fiches pratiques ou les formations mises en place par le Parc
- répondre à toutes les questions qui pourront m'être posées dans le cadre du suivi de l'opération (questionnaires envoyés par le Parc en fin d'année)

Le Parc s'engage à :

- fournir les informations nécessaires à la pratique du compostage (fiches pratiques)
- proposer un accompagnement grâce au réseau des Correspondants Parc : ateliers locaux de formation organisés dans les communes...
- m'informer sur les résultats de l'opération

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. : Courriel :

Bulletin d'adhésion à adresser à la Maison du Parc

Château de la Borne Blanche
48 rue d'Hérivaux - BP 6
60560 Orry-la-Ville

ZOOM SUR ...

Association Format Nature

Le Parc naturel régional a confié les formations et les animations de sa campagne sur le compostage à l'association Format Nature. Créée le 9 février 2000, Format Nature a pour objet de sensibiliser, éduquer et former à l'environnement. Basée à Venette, cette association compte quatre-vingts membres et quatre salariés. Ses activités s'articulent autour de cinq pôles :

- ethnobotanique ;
- compostage individuel ;
- jardinage biologique ;
- éco-consommation ;
- éco-mobilité.

Coordonnées :

Format Nature
26 rue du Prêtre — 60280 Venette
Tél. : 03 44 36 61 05
Courriel : format-nature@wanadoo.fr
http : //formatnature.free.fr

À bonne conduite, bonne promenade

Pour que la forêt reste encore pour longtemps un lieu de promenade naturel et agréable, sûr et propre, chacun d'entre nous se doit de suivre quelques conseils élémentaires.

À pied, à cheval ou à vélo, restons des promeneurs et des randonneurs courtois les uns avec les autres et respectueux de notre environnement.

La nature, si belle et si fragile

On vient en forêt pour profiter de la nature et de ses richesses. Pour les préserver, il faut garder à l'esprit quelques règles simples et de bon sens. Par exemple, si vous avez la chance de croiser des animaux sauvages, n'essayez pas de les toucher et évitez de les effrayer en criant ou en faisant des gestes brusques. Leur équilibre est souvent fragile, l'intrusion des humains peut les perturber fortement et les mettre en danger. Et si vous voulez continuer à admirer les fleurs qui couvrent les sous-bois et ces arbres épanouis, ne les piétinez pas en sortant des sentiers, ne les abîmez pas en gravant l'écorce ou en coupant une branche vivante, faites attention aux jeunes pousses qui sont les arbres de demain. Parmi les souhaits émis par les promeneurs en forêt on retrouve souvent la propreté. On ne le répète jamais assez : ne jetez pas vos déchets, gardez-les avec vous. Et ne vous étonnez plus de ne pas trouver de poubelles ; c'est normal. La forêt est un espace naturel, on y fait le moins d'aménagements possibles pour ne pas nuire au cadre. Aussi, tables de pique-nique, poubelles et aires de stationnement sont réduites au minimum. Enfin un dernier conseil, même s'il pourrait être une évidence, évitez de fumer et n'allumez pas de feu dans les bois. Le feu est l'ennemi de la forêt, son

démarrage et sa propagation sont extrêmement rapides et difficiles à maîtriser. Chaque année, ce sont quelque cinquante mille hectares qui partent en fumée en France et pour 20 % à cause d'une négligence (barbecue, cigarette, etc.).

La forêt, un lieu d'activités multiples

La forêt est un lieu privilégié de loisirs : vélo, cheval, course ou marche à pied. Tous sont les bienvenus mais chacun doit respecter l'autre pour éviter les conflits d'usage et pour préserver à la forêt sa sérénité. Aussi, il est bon de savoir que pour la sécurité et la circulation des promeneurs, des règles de priorité sont communément admises. Les VTT cèdent le passage aux chevaux et les chevaux aux piétons. Cependant, en forêt de Chantilly, il existe des pistes d'entraînement pour chevaux de courses : faites attention et laissez passer les chevaux au galop. Leurs réactions quand ils sont concentrés et en plein effort sont parfois inattendues. Au moindre bruit ou mouvement, ils peuvent faire un écart et devenir incontrôlables.

La forêt n'est pas qu'un lieu de promenade. Certains y travaillent voire y habitent. Quand vous suivez les sentiers forestiers vous pouvez être amenés à traverser des propriétés privées. Un droit de passage a pu être négocié. Si vous ne respectez pas cette propriété ou si vous la dégradez,



Randonneur sur chemin forestier.

vous pouvez remettre en cause ce droit et entraîner la fermeture de l'itinéraire. D'autre part, respectez les travailleurs de la forêt, certains sentiers sont des chemins d'exploitation agricoles ou forestiers, ne les entravez pas en stationnant et si vous arrivez à proximité d'une zone de coupe ou d'entretien, manifestez-vous pour éviter les accidents.

C'est en respectant toutes ces règles de bonnes conduites que vous pourrez continuer à apprécier votre balade en forêt. ■

La charte du promeneur

- Utilisez les aires de stationnement.
- Évitez de sortir des sentiers.
- Restez courtois, silencieux et discrets, observez sans toucher.
- Respectez les propriétés privées, les cultures, les animaux.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Ne jetez pas vos déchets, emportez-les.
- Évitez de fumer et n'allumez pas de feu dans les bois.
- Tenez-vous au courant des périodes de chasse.
- Attention, spécialement en forêt de Chantilly, laissez passer les chevaux au galop.

Circulation interdite des quads, motos ou 4 x 4 dans les espaces naturels !

Il est important, de rappeler qu'il est interdit de circuler sur des véhicules à moteur (quads, moto, etc.) hors des voies ouvertes à la circulation publique. A fortiori encore plus au sein des espaces naturels. La loi le stipule clairement, un sentier forestier, un chemin d'exploitation agricole ou un chemin privé sont des voies fermées à la circulation publique. Le Parc naturel régional tient particulièrement à rappeler cette réglementation car le nombre d'infractions ne cesse d'augmenter et leurs nuisances aussi : dégradation du milieu naturel, mise en danger de la faune et de la flore, nuisances pour les autres utilisateurs de l'espace.

Après chaque repas, je veille à remporter mes déchets avec moi.



© D.Grauard/PNR OPF

**Dimanche 24 juin
Courteuil**

Journée du patrimoine de Pays

Entre Senlis et Chantilly, les villages de Courteuil, Saint-Nicolas d'Acy et Saint-Léonard ont su préserver un patrimoine riche et diversifié : moulins à eau, éléments de patrimoine rural courant ou inhabituel tels que des croix, des lavoirs..., des rues qui ont conservé leur caractère. Nous découvrirons également des éléments de l'activité hippique, très importante dans le territoire du Parc.

€ Sortie gratuite

R Rendez-vous : 10 h sur la place principale de Courteuil

i Renseignements et informations
Maison du Parc
Tél. : 03 44 63 65 65

À savoir : la balade dure environ 2 h 30, la réservation auprès de la Maison du Parc est obligatoire, 30 personnes maximum.

**Dimanche 26 août
Borest**

Sortie découverte du patrimoine

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France vous propose de partir silloner les routes du territoire pour aller admirer de grandes fermes médiévales à l'architecture exceptionnelle, des paysages aux perspectives lointaines, mais aussi de petits villages et des vallons aux caractères préservés. Une belle randonnée qui vous emmènera chemin faisant, entre plaine du Valois et territoire de l'abbaye de Chaalis.

€ Sortie gratuite

R Horaire : 9 h 30 – 12 h à Borest place du prieuré Sainte-Marguerite

i Informations et renseignements
Maison du Parc
Tél. : 03 44 63 65 65

À savoir : la randonnée fait 9 kilomètres, la réservation préalable auprès du secrétariat du Parc est obligatoire, 30 personnes maximum.



**Samedi 21 juillet
Orry-la-Ville**

Sortie découverte du patrimoine

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France vous propose un parcours de neuf kilomètres dans la forêt de Coye en quête de son patrimoine architectural remarquable (l'abbaye d'Hérivaux), de ses curiosités (les arbres entrelacés, la pierre tournante) et de ses repères symboliques (les poteaux forestiers, les bornes armoriées) !

€ Sortie gratuite

R Horaires : 14 h 30 – 17 heures à la Maison du Parc

i Informations et renseignements
Maison du Parc
Tél. : 03 44 63 65 65

À savoir : la réservation préalable auprès du secrétariat du Parc est obligatoire, 30 personnes maximum.

**Samedi 1^{er} sept.
Orry-la-Ville**

La nuit de la chauve-souris

Le Parc vous invite à venir assister au spectacle « Bat'Marcel ».

« Avec François, le personnage principal, venez découvrir les chauves-souris et leur mode de vie. François a peur des chauves-souris et les considère comme nuisibles. Il ignore que sa maison est le lieu de vie d'une colonie de chauves-souris. Petit à petit, il va prendre conscience que la vie de ces mammifères doit être protégée ».

Ce spectacle adapté à un public familial et notamment aux enfants vous permettra de découvrir le monde fascinant des chauves-souris et plus généralement l'intérêt de protéger notre environnement. Enfin une exposition présentant les principales caractéristiques de la chauve-souris sera proposée tout au long de la journée.

€ Sortie gratuite

R Horaire : Première séance à 14 h
Seconde séance à 17 h

i Informations et renseignements
Maison du Parc
Tél. : 03 44 63 65 65

À savoir : la réservation préalable auprès du secrétariat du Parc est obligatoire car le nombre de place est limité, le spectacle dure environ une heure et commencera une demi-heure après l'heure de la séance.



Merci de noter ces nouvelles informations

**Samedi 5 mai
au vendredi 31 août
Saint-Maximin**

Expositions « Une pierre dans mon jardin » et « Le travail de la pierre »

La Maison de la pierre du sud de l'Oise, chargée de mettre en valeur la pierre dans tous ses états, présente à cette occasion des photographies de carrières du grand bassin creillois dont une partie consacrée aux techniques d'extraction et de taille de la pierre.

€ Prix adulte : 5 €
Moins de 12 ans, étudiants, chômeurs, groupes : 3 €
Gratuit pour les scolaires

i Renseignements et informations
Association Itinéraires
Tél. : 03 44 61 18 54

À savoir : la réservation est obligatoire pour les groupes.

**Fin juin à
mi-septembre
Chantilly**

Autour d'un dessin de Van der Meulen représentant Chantilly vers 1665

Suite à l'acquisition d'un dessin de Van der Meulen, le musée Condé organise une exposition autour de ce dessin pour montrer les aménagements de Chantilly au grand siècle.

€ Prix adultes : 8 € / groupes d'adultes : 6,50 €
Prix 13 – 17 ans : 7 €
groupes de 13 – 17 ans : 6 €
Prix enfants : 3,50 € / groupes d'enfants : 3 €

R Horaire : tous les jours 10 h – 18 h (fermé le mardi)

i Renseignements et informations
Musée Condé – Tél. : 03 44 62 62 60

➤ Page 10
Les ateliers découvertes de l'abbaye royale du Moncel se dérouleront le 20 mai et non le 27 mai.

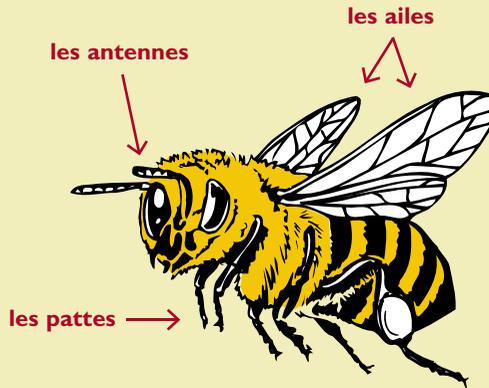
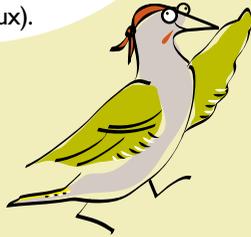
➤ Page 16
Le numéro de la mairie de Précy-sur-Oise est le suivant : 03 44 27 30 10.

➤ Page 26
Le numéro de téléphone du Rotary club de Senlis est le suivant : 06 08 48 25 12.

L'école Buissonnière

À la découverte des insectes

Reconnaître un insecte est un jeu d'enfant. Les insectes sont les seuls animaux à avoir **6 pattes** et **2 antennes**. Ce sont aussi les seules petites bêtes avec des **ailes** : la plupart d'entre eux en ont **4**. Mais attention, certains insectes n'ont que deux ailes (mouches, moustiques), d'autres n'en n'ont pas du tout (puces, poux).



1 Deviens un spécialiste des insectes

Les insectes sont très utiles. Ils pollinisent les fleurs et grâce à eux, les fleurs donnent des graines et des fruits. Sans les insectes quel pourcentage de plantes et d'arbres à fleurs disparaîtrait de la terre ?

- A 50 %
B 30 %
C 85 %

Réponse C : 85 %

2 Les abeilles

A Pour savoir comment les abeilles fabriquent le miel, complète le texte à l'aide des mots suivants : **ruche, nectar, salive, sucré, alvéole**

Les abeilles partent à la recherche du qui est un liquide produit par les fleurs. Elles le rapportent à la où d'autres abeilles vont le mélanger à leur en le passant plusieurs fois dans leur bouche. Après avoir été mélangé avec la salive de plusieurs abeilles, le nectar est déposé et stocké dans une petite loge appelée

Réponse : Ordre des mots dans le texte : nectar, sucré, ruche, salive, alvéole

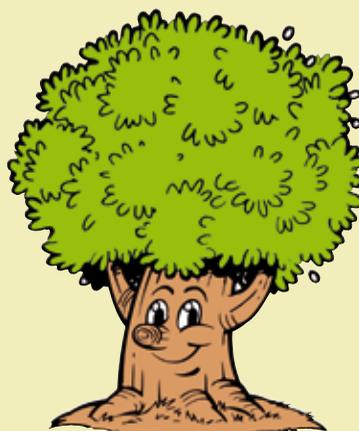
Les abeilles sont des insectes très utiles. Elles fabriquent le miel que nous adorons tous manger. Depuis toujours, les hommes élèvent les abeilles pour récupérer ce miel si précieux.



B Sur le territoire du Parc, les apiculteurs disposent leurs ruches en forêt d'Halatte pour que les abeilles puissent butiner les fleurs produites par un arbre en particulier. Cela permet de produire un miel délicieux et doré. Quel est cet arbre ?

- A Le chêne
B Le tilleul
C Le cerisier sauvage

Réponse B : Le tilleul



île de France



val d'oise
le département



Soyons Parc
Magazine gratuit destiné aux habitants du Parc naturel régional Oise – Pays de France

Parc naturel régional Oise – Pays de France
Château de la Borne Blanche
48, rue d'Hérivaux – BP 6
60560 Orry-la-Ville
Tél : 03 44 63 65 65
Fax : 03 44 63 65 60
contact@parc-oise-paysdefrance.fr